



**Bac
Bleu!**
le vendredi
24 janvier

L'ÉCHO DE SAINT-FRANÇOIS

Vol. 10 n° 2 janvier 2003

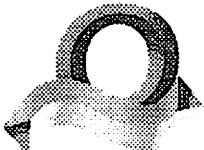
SOMMAIRE

Place aux Jeunes	3
Message du président sortant	5
Paniers de Noël	6
Bacs roulants: normes de disposition .	7
Chasse-neige et patience	7
Ils ont été généreux	8
La Francolière	9
Recette des fermières	10
Chronique pastorale	11
Sécurité et motoneige	12
Cercle de fermières	13
Conseils aux automobilistes	14
Les Débrouillards.....	15
Au fil des jours.....	16
Mot du maire	17-18
L'Écho municipal.....	19-35
L'accord de Kyoto	37



janvier

2003



L'ÉCHO DE SAINT-FRANÇOIS

C.P. 128
Saint-François (Québec) — GOR 3A0

Tél. et fax: 418-259-2177

courrier électronique: echosf@globetrotter.net

V E U I L L E Z N O T E R

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est

le **13** de chaque mois

ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Lorraine Lamonde	Vice-présidente	259-2433
Laurence Hallé	Trésorière	259-2982
Johanne Laliberté	Secrétaire	259-7624

DIRECTEURS

Réjean Cloutier	259-2567
Pierre Cauffopé	259-7889
Sylvain Lamonde	259-2019

Publicité

Réjean Cloutier

Petites annonces

Laurence Hallé

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Photo première page

Pierre Cauffopé

Traitement de l'information textuelle

Nicole Bérubé

Correction

Nicole Couture

Assemblage

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

Abonnement

Sylvain Lamonde

Impression

Bernier Imprimeurs, Montmagny

Journal réalisé bénévolement SF... communautaire

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	10,00\$	96,00\$
1/4 page	15,00\$	144,00\$
1/2 page	30,00\$	288,00\$
1 page	50,00\$	480,00\$
Petite annonce	2,00\$	
ABONNEMENT		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00\$	24,00\$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

Nos de téléphone importants

Ambulance	911
CLSC Antoine-Rivard	248-2572
Feu	911
Municipalité	259-7228
Centre anti-poison du Québec	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECO

Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

tirage/certifié
AVDA
membre 2002



Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

Place aux Jeunes de la MRC de Montmagny 2002-2003

Viens «Focusser» sur ta région

Tout en expérimentant la photographie, l'activité Place aux Jeunes t'invite pour une dixième année consécutive à découvrir ou redécouvrir ta région. Place aux Jeunes est un projet visant à encourager les jeunes adultes âgés entre 18 et 35 à revenir s'établir dans la région par le biais d'activités telles des conférences, un jumelage avec des entrepreneurs de son domaine étant établis dans la région, des visites d'entreprises et des ateliers sur différents sujets ayant pour but de faciliter la recherche d'emplois. L'édition 2002-2003 de *Place aux Jeunes* se déroulera sous le thème Focus sur ta région!

Les fins de semaine d'activités seront échelonnées sur trois mois en raison de une par mois. La première fin de semaine se déroulera dans la fin de semaine du 24 et 25 janvier 2003 et aura pour thème la (re)découverte de ma région. La deuxième fin de semaine, sous le thème de la création de réseaux de contacts, aura lieu les 21 et 22 février 2003. La dernière fin de semaine sera le 21 et le 22 mars abordant la thématique imaginer et préparer son avenir en région. Les



frais de déplacement et les repas lors des fins de semaine d'activités vous sont remboursés.

Étant donné que Place aux Jeunes aborde la photographie comme thème principal, une exposition de photographies prises par les participants accompagnées de statistiques sur la MRC de Montmagny sera présentée à la fin des trois fins de semaine d'activités dans différentes municipalités de la région.

Le nombre limite d'inscriptions est de 15, alors faites vite! Pour de plus amples informations, communiquer avec François Proulx d'ici le 18 janvier 2003 au Carrefour Jeunesse Emploi de Montmagny au 248-3522.

La réalisation de ces activités est rendue possible grâce à la collaboration du Carrefour Jeunesse-Emploi de la MRC de Montmagny, la Corporation de développement économique de la MRC de Montmagny (CDEMM) et à l'aide financière du Centre local d'emploi Montmagny-L'Islet.

☎ 418-259-2982

Laurence Hallé

TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION

☛ Tenue de livre

☛ Impôt, etc.

1222, BOUL. ST-FRANÇOIS OUEST, SAINT-FRANÇOIS, G0R 3A0

RESTAURANT
L'ARRÊT
Stop

Autoroute 20 Sortie 364
Berthier-sur-Mer/St-François
259-7704

➤ Menu du jour

➤ Commande à emporter

➤ Pizza

➤ Mini-dépanneur ➤ Loto-Québec ➤ Diesel

➤ Salle semi-privée jusqu'à 40 personnes



GARAGE SAMSON

873, RANG NORD
ST-PIERRE DE MONTMAGNY, QC
G0R 4B0

TÉL.: (418) 248-1422 FAX: (418) 248-7074

- SERVICE COMPLET DE MÉCANIQUE ET CARROSSERIE
- REMORQUAGE 24 HRS
- VENTE D'AUTO
- PIÈCES USAGÉES
- CONCESSIONNAIRE ARGO

Argo 6x6 CONQUEST

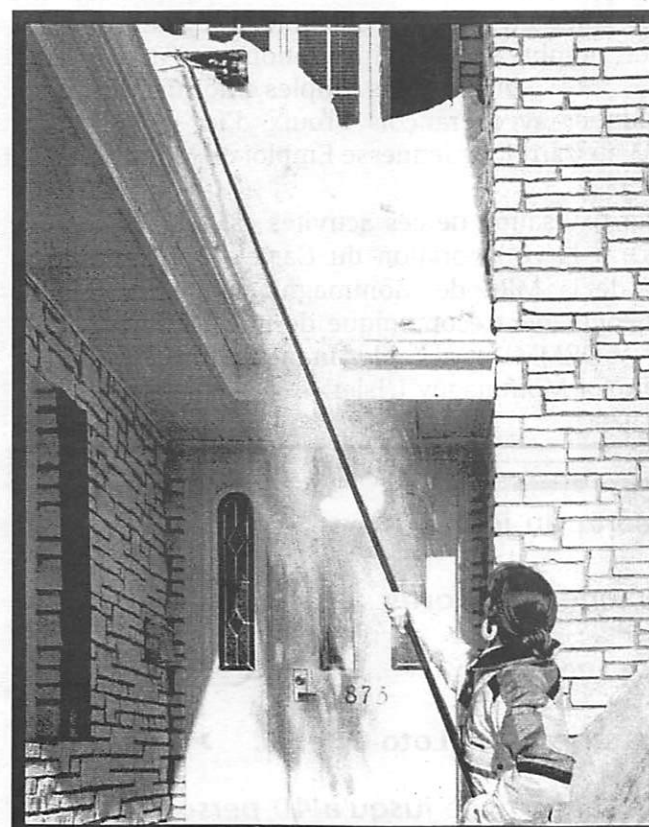
EXPLOREZ LES POSSIBILITÉS!

Joyeuses Fêtes!

Jean-François
et son équipe
souhaitent
à tous ses clients
et amis une année de
santé, remplie de joie
et d'abondance!

ferme horticole lajoie inc.

Tél.: 884-3124
327, rue Principale
Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0



Le Leader canadien par excellence

La plus vaste sélection
d'outils manuels et le plus grand choix
de marques nationales.
Garant allie savoir-faire
et créativité depuis plus d'un siècle.

www.garant.com

L'avenir oblige à penser en terme de développement



*Ce texte a été livré par
Monsieur Raynald Laflamme
à la 8e assemblée générale
des membres de la
corporation communautaire
L'Écho de St-François,
le 27 novembre 2002.*

Mesdames, messieurs membres du journal communautaire *L'Écho de St-François*, chers amis et collègues du conseil d'administration, bonsoir!

ENTRETIEN MÉNAGER
D PAQUET
RESIDENTIEL - COMMERCIAL
- INDUSTRIEL -
LAUAGE DE TAPIS
MURS & STORES
DECAPAGE & CIRAGE DE PLANCHER
PRODUITS D'ENTRETIEN
ETC...
358, CHEMIN ST-FRANÇOIS
MONTMAGNY (QUÉBEC) G0R 3A0
TEL: (418) 259-2559 FAX: (418) 259-2302

C'est avec une certaine déception que je vous livre ce soir le rapport d'activités de votre journal communautaire. Non pas que la santé financière du journal soit en danger, -bon an, mal an *L'Écho de St-François* dégage de petites sommes d'argent qui sont mises en réserve pour des projets futurs, mais le temps disponible pour mettre à exécution des projets de développement ont eu raison des énergies de chacun et en particulier de votre président. Mes activités professionnelles à l'extérieur de la région et un voyage de ressourcement loin du pays m'ont détourné des objectifs que le conseil d'administration s'était donnés en début d'année. J'en prends le blâme.

Le journal communautaire est un bel outil d'information, mais aussi de développement pour une communauté. Même s'il existe déjà plusieurs ponts d'établissements entre votre journal et les autres acteurs communautaires de notre municipalité, il demeure un travail à faire pour élargir la voie à d'autres formes de collaboration et approfondir les liens communaux qui nous lient dans le partage d'une même réalité: nous sommes tous des acteurs du développement de notre communauté.

L'Écho de St-François est à même de jouer ce pont entre les organismes. Son présent comme son avenir passe par la prise en charge de ce rôle. Il est ironique de penser que, quelle que soit la volonté des personnes en place, *L'Écho* est à même de jouer pleinement ce rôle sans l'apport d'une ressource permanente qui viendrait concrétiser les orientations données au journal par les membres.

La pertinence de ce rôle doit quand même être questionné par l'assemblée générale. Votre journal ne doit-il pas au contraire se contenter de produire le plus simplement possible un journal à tous les mois? Je réponds non avec empressement. Contrairement aux autres acteurs communautaires de Saint-François, notre organisme doit livrer, même minimalement, un bien (le journal) auquel sont rattachés des coûts importants. Jusqu'à présent, *L'Écho* a très bien rempli cette mission grâce à l'appui de la Municipalité, des annonceurs et de ses membres. Mais l'avenir oblige les administrateurs à penser en termes de développement, car de nos jours qui ne bouge pas est appelé à agoniser d'une morte lente.

Aussi, si bénéfique que soit notre alliance avec l'Association des médias écrits communautaires, elle nous oblige continuellement à améliorer le contenu et la forme du journal. L'amélioration du contenu passe par une meilleure synergie avec les organismes de Saint-François, tandis que celle de la forme emprunte la voie des équipements techniques et surtout celle des ressources humaines aptes à les utiliser. La première amélioration demande des énergies et du temps. La seconde: du financement.

Voilà pourquoi, même avec la meilleure volonté du monde, l'action bénévole ne peut seule remplir la mission.

Pour réussir à faire bouger les choses, le prochain conseil d'administration devra faire de la recherche d'une ressource sa priorité de mandat, si tel est le souhait que vous exprimerez ce soir, chers membres du journal.

Que nos discussions animent le débat. Merci!

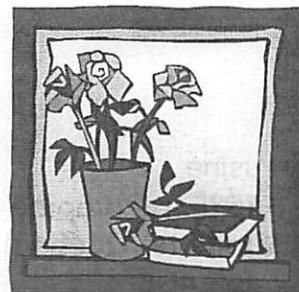
Raynald Laflamme,
président sortant



Un petit changement pour votre intérieur?

Contactez notre conseillère en décoration
Pour plus d'informations, téléphonez à l'une ou
l'autre de nos succursales de la S.C.A. Rivière-du-Sud

Saint-François	259-7715
Berthier-sur-Mer	259-7718
La Durantaye	884-2802



Paniers de Noël

Votre réponse a été à la hauteur de votre générosité

Nous aimerions vous remercier pour la réponse que vous avez apportée à la demande de denrées non-périssables pour la préparation des paniers de Noël. Plusieurs personnes ont donné suite au cri d'aide pour une paroissienne en phase terminale du cancer. Le tout est géré par la Saint-Vincent-de-Paul de notre paroisse et les bénévoles.

Merci pour votre dévouement et votre discrète participation.



JOACHIM LAFERRIÈRE
ÉLECTRICIEN INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

• Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3^e Avenue
Saint-Raphaël
G0R 4C0

TÉL.: 418-243-2074
FAX: 418-243-2157

AUTOPRO.
CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE
tant que vous êtes
propriétaire
de votre véhicule

- ➡ Service de «Frame master»
- ➡ Voitures de courtoisie
- ➡ Installation de pare-brise
- ➡ Estimation gratuite

Votre véhicule est votre fierté
Votre satisfaction est la nôtre!

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny

Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072

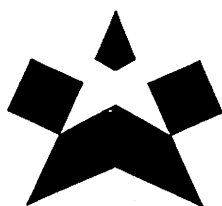
Fax: 418-248-7071

PLUS DE 41 ANS D'EXPÉRIENCE

Tél.: 418-259-7721

Fax: 418-259-7725

WWW.MORIGEAU.COM



MORIGEAU • LÉPINE

CHEF DE FILE DANS LE SECTEUR DE
L'AMEUBLEMENT HAUT DE GAMME EN
BOIS POUR ENFANTS ET JUVÉNILES

usine
1535, rue Lépine
Joliette (Québec)
J6E 4B8

usine
25, rue de L'Étang
Saint-François (Québec)
G0R 2G0

Normes de disposition des bacs roulants et contenants à chargement avant

À compter du 24 janvier 2003, l'usage des contenants à chargement avant ou des bacs roulants pour la collecte sélective et les déchets est obligatoire sur tout le territoire de la Municipalité de Saint-François.

Voici, sommairement, les normes de mise en place des contenants et bacs roulants :

Hors des heures de collectes, les contenants et les bacs doivent être placés à l'arrière ou sur les côtés des bâtisses;

Les contenants et les bacs doivent être déposés sur une surface plane et au niveau;

Pour la collecte, les réceptacles doivent être déposés de la façon suivante:

Bacs roulants

- à une distance maximale de trois (3) pieds de la bordure de rue;
- l'avant du bac doit être placé face au chemin;
- après 20 heures, la veille de la journée prévue pour

l'enlèvement;

- le plus tôt possible suivant la collecte, les bacs doivent être retirés de la bordure de rue.

Contenants à chargement avant

- doivent être accessibles aux véhicules de collecte;
- leur localisation sur la propriété doit permettre une collecte rapide et sans obstacle.

Aucune matière se trouvant à l'extérieur des contenants ou bacs roulants ne sera collectée par l'entrepreneur.

Chasse-neige et patience

Les véhicules d'entretien des routes roulent lentement. À leur approche, il faut réduire sa vitesse et se rappeler qu'il est risqué de doubler puisque la chaussée devant le chasse-neige n'a pas été déblayée. De plus, les amoncellements de neige laissés par ces tracteurs réduisent considérablement la stabilité du véhicule qui essaie de les franchir. Il faut aussi penser aux tourbillons de neige provoqués par ces chasse-neige qui peuvent considérablement réduire la visibilité. Un seul ingrédient est vraiment efficace durant l'hiver: la prudence.

C'était une chronique de Communication-Québec en Chaudière-Appalaches.



Offrez-vous une maison adaptée à votre style de vie



- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web : www.maisonlaprise.com
- Plus de 360 modèles à votre disposition

Maisons pré-usinées

240, des Ateliers
Montmagny
(418) 248-0401

Coiffure
Elle et Lui
Carole Guillemette

Salon
Karo
4, rue Boivin, Saint-François
Québec - G0R 3A0
418-259-7117

Ils ont été généreux

Le comité de parents qui s'est regroupé l'automne dernier pour offrir aux jeunes de 9 à 13 ans des soirées disco remercie les commanditaires suivants pour leur générosité lors de l'attribution de prix de présence.

Weed Man	
.....	30,00\$
Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud	
.....	25,00\$
Meubles Morigeau Lépine	
.....	25,00\$
Garant	
.....	2 casquettes et 1 pelle traîneau
Coop St-François	
.....	2 pointeurs laser et 2 calculatrices
Boucherie Morin	
.....	10,00\$
Dépanneur Ultra	
.....	Sacs de bonbons et 6 locations vidéo
Restaurant L'arrêt Stop	
.....	3 certificats cadeaux
Emballage L&M	
.....	1 chandail
Alimentation Berthier	
.....	1 plat de chocolat et une location vidéo
Montminy Musique	
.....	8 poster et 4 cd

Un gros Merci!

Les Assurances Fontaine Lemay & Ass. inc.

234, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C2

☎ (418) 248-3358

**ASSURANCE DES PARTICULIERS
ET DES ENTREPRISES**



Lucie Bolduc
C. d'A. Ass.



Denise Prévost
souscriptrice

AUTO - HABITATION - COMMERCE

AF L : Un choix de confiance
SERVICES FINANCIERS

OFFRE D'EMPLOI

OFFICE D'HABITATION DE SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

POSTE OFFERT : Préposé à la conciergerie et à l'entretien à temps partiel.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'EMPLOI

Le préposé devra effectuer les fonctions d'entretien et de conciergerie tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des immeubles; telles des tâches d'entretien préventif et correctif des équipements et immeubles, des tâches de nettoyage, de déneigement des allées piétonnières, d'entretien du terrain et toutes autres tâches connexes.

EXIGENCE DU POSTE

Le candidat doit détenir un diplôme d'études secondaires (secteur professionnel) et au moins deux ans dans une fonction connexe. Par contre, cinq années d'expérience dans une emploi similaire peuvent compenser l'absence de diplôme.

Le candidat doit présenter un bon état physique, posséder un permis de conduire et être disponible.

RÉMUNÉRATION

La rémunération est déterminée par la Société d'Habitation du Québec et selon les compétences.

CANDIDATURE

Si vous êtes intéressé par ce poste, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Office d'Habitation
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Pavillon Pelletier
11, 3e rue Est, C.P. 293
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Avant le 10 janvier 2003 à l'attention de:
Clermont Rousseau



Noël nous a rapprochés davantage

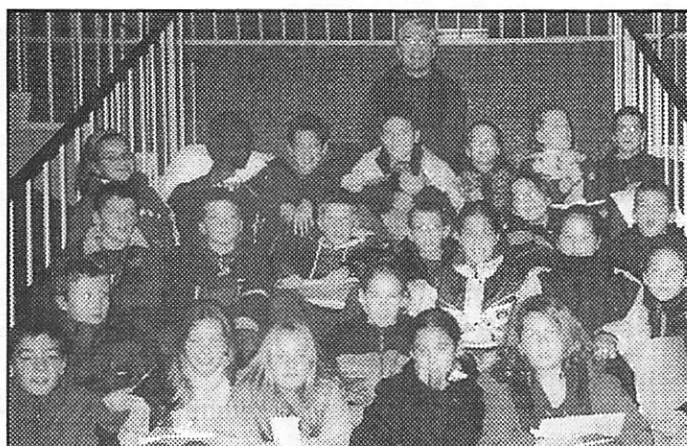
Bonjour,

À l'école de La Francolière, avant la période des fêtes, le conseil étudiant a organisé une activité. Chaque élève de l'école devait écrire une carte de Noël à un élève pigé au hasard. Cette activité nous a permis de connaître d'autres jeunes et nous avons pu écrire des mots gentils et souhaiter à ces personnes un très Joyeux Noël.

Également, le 19 décembre, a eu lieu un spectacle de musique organisé par Bruno Gendron. Ce spectacle a commencé à 18 heures et s'est terminé aux environs de 20 heures. Beaucoup de parents étaient présents pour venir écouter leurs enfants chanter ou jouer d'un instrument de musique. Cette soirée fut appréciée de tous!

Comme il est l'heure de vous quitter, en tant que présidente, je tiens à vous souhaiter un très beau temps des fêtes. Joyeux Noël et Bonne année à tous! Prenez soin de vous!

Geneviève St-Laurent



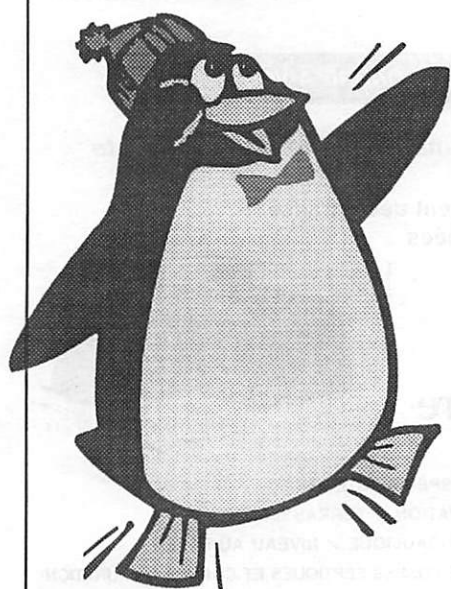
Nos jeunes confirmés en visite à l'évêché

Voici une photo de nos jeunes confirmés le 17 novembre dernier par Monseigneur Clément Fecteau. Nous les voyons tous dans l'escalier central de l'évêché où l'abbé Clément Gagnon les accueillait. Plusieurs parents des jeunes les accompagnaient avec l'équipe des animatrices de la démarche de la préparation à la confirmation. Ils ont goûté grandement leur voyage. Nous les félicitons et nous leur souhaitons un merveilleux Temps des Fêtes et une Bonne et Heureuse Année.

DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Épicerie

Bonne Année 2003!



Un petit
détour
chez-nous
pour
que
la fête
continue...

*Meilleurs vœux de santé et de bonheur
à tous nos clients et amis!*

**De votre Dépanneur Ultra et de tous ses
employés**

Épicerie - Bière - Vin - Essence - Billets de loterie
- Location de vidéo/DVD - Revues - Journaux...
et bien plus encore...

Heures d'ouverture!

Lundi au vendredi:	6h30 à 22h
Samedi:	7h30 à 22h
Dimanche:	8h à 22h

**Agent autorisé
de la SAQ**

333, CHEMIN ST-FRANÇOIS (QUÉBEC) G0R 3A0

259-7151



Boulettes espagnoles

Viande

- 1 1/2 lb de bœuf haché/
- 1 oignon haché
- 1/2 tasse de chapelure
- 1 œuf
- sel, poivre

Sauce

- 3/4 tasse de sauce chili ou ketchup
- 1/4 tasse de cassonade
- 1/2 tasse d'eau
- 1 c. à thé de sauce soya
- 2 c. à thé de moutarde sèche

Préparation

Mélanger les ingrédients et la viande. Faire des boulettes.

Déposer dans un plat en pyrex.

Mélanger la sauce et verser sur les boulettes.

Cuire 45 minutes à 350° F.



École La Francolière

Un simple mais sincère merci

Un simple mais sincère merci à toutes les personnes qui nous ont donné des articles de sport, des jeux. Nous en prendrons un soin jaloux afin de les conserver en bon état le plus longtemps possible.

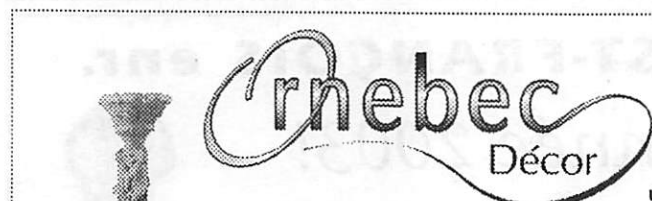
Michel Greffard, directeur

Ferme Porasseny inc. & Saint-François Montmagny

Eleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)
Landrace, Yorkshire, DurocSuivie par le PEG, PVSP.

Membre du groupe PorcBeq inc.
(compagnie génétique porcine)

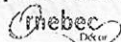
Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319
Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333



une division de

TOUJOURS LA MÊME ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS

Afin de compléter votre aménagement paysager



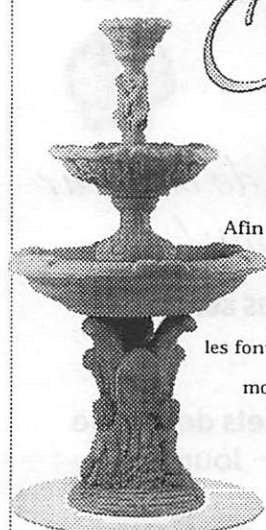
vous offre une variété

d'ornements de parterre telles:

les fontaines, bains d'oiseaux, statues et plusieurs

modèles de différentes grandeurs qui sauront

agrémenter votre décor.



Venez nous voir!

Près de la sortie 369
de l'autoroute 20
115, rue Principale • St-Pierre
tél.: 241-5242 / 248-2585
fax: 241-5248 / 248-8387

No de licence RBQ: 2552 189929



TERRASSEMENTS

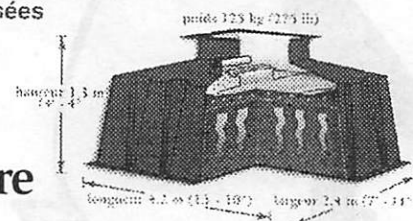
Joncas
& Frères inc.

Une solution performante, simple et compacte

**Système d'assainissement décentralisé
pour traiter vos eaux usées**



le
Biofiltre



SPÉCIALISTE EN:

- ✓ EXCAVATION ✓ TERRASSEMENT
 - ✓ MARTEAU HYDRAULIQUE ✓ NIVEAU AU LASER
 - ✓ VENTE ET INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES ET CHAMPS D'ÉPURATION
- De plus, nous avons un choix varié de matériel naturel, tamisé et concassé
- ✓ TERRE NOIRE ✓ SABLE ET GRAVIER ✓ PIERRE

POUR MIEUX VOUS SERVIR,
NOUS SOMMES OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8 H À 17 H
ET LES SAMEDIS ET DIMANCHE
DE 10 H À 16 H



Nos vœux

En ce début d'année, nous ne cessons de répéter à chacun et chacune nos souhaits les plus merveilleux. Elle éclate de partout la grande période des Fêtes où les familles célèbrent allègrement dans la féerie de Noël et du Jour de l'An. Nous voudrions vous souhaiter une Bonne, Heureuse et Sainte Année. Nous vous invitons à découvrir les

bontés du Seigneur pour vous. Nous le prions de vous bénir et de continuer la saine croissance économique de notre milieu. Nous le remercions pour tous ses cadeaux.

Votre équipe pastorale:

Sœur Marie-Paule Bélanger, agente de Pastorale

Pierre Laberge, votre curé

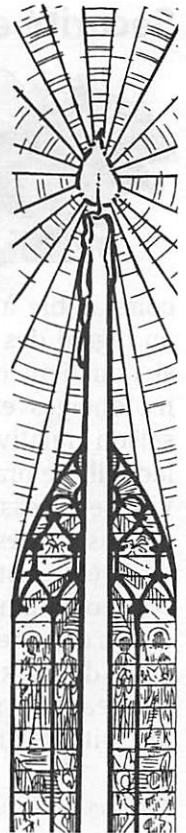
Intentions de prière du Saint-Père

Intention générale

Pour les communautés chrétiennes, afin qu'en ce moment particulier de notre histoire, elles accueillent avec une disponibilité toujours plus grande l'invitation du Seigneur à être le sel de la terre et la lumière du monde (cf. Mt 5, 13-14).

Intention missionnaire

Pour les communautés chrétiennes de Chine, afin que, dociles à la Parole de Dieu, elles renforcent leurs liens et coopèrent avec une plus grande efficacité à la diffusion de la Bonne Nouvelle.





LES CONSTRUCTIONS
JEAN BOUCHER

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Rénovation • Construction
Résidentielle • Commerciale
194, rue Principale Ouest
Berthier-sur-Mer
Tél. et Fax: **259-2628**

Licence RBQ
8000-1316-58

la nouvelle
GARANTIE
MAISONS
NEUVES
APCHQ

Remerciements



Chers citoyens, chères citoyennes de Saint-François,

Je tiens à vous remercier pour l'appui que vous m'avez témoigné lors des élections municipales du 3 novembre dernier. Particulièrement, à l'équipe de bénévoles qui m'ont supporté durant toute la campagne électorale. Également, j'adresse mes sincères remerciements à madame Mariette Pelletier pour tout le dévouement consacré dans l'avancement et la réalisation de dossiers au cours de ces quatre dernières années.

Dans la relève, soyez assurés de mon implication entière dans la gestion de notre municipalité. En outre, la gestion des loisirs m'ayant été confié, j'entends poursuivre l'évolution

des dossiers de mes prédécesseurs. Je vous invite donc cher citoyen à élaborer et à me soumettre vos projets.

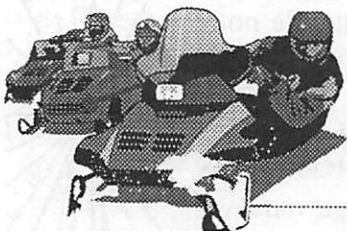
À l'aide du comité de la Corporation des Loisirs de Saint-François, de la municipalité et de nos partenaires du milieu soyez certains que tous vos projets mériteront toute notre attention.

En ce début d'année 2003, permettez-nous ma famille et moi de vous souhaiter la paix, le bonheur et la santé ainsi que la réalisation de vos désirs les plus chers.

Bonne Année à toutes et à tous!

Votre conseiller municipal
François Létourneau

Sécurité et motoneige



La motoneige présente un bilan

comparable à celui de l'automobile au regard des blessures et des décès si l'on tient compte du nombre de motoneiges en circulation et de la saison relativement courte durant laquelle se pratique cette activité. La vitesse excessive étant une des principales causes de décès, des limites de vitesse ont été fixées pour la circulation dans les sentiers. Vous devez donc respecter la limite maximale de 70 km/h à moins que des panneaux de signalisation indiquent une vitesse différente.

C'était une chronique de Communication-Québec en Chaudière-Appalaches.



Le Café du Havre



Bonne et Heureuse Année!

Prenez note que nous sommes fermés en Janvier Février et Mars...

De retour à Pâques 2003



Réservation: 259-2953 ou 259-2364
120, rue de la Marina, Berthier-sur-Mer



JEAN MORIN

- Électronique industrielle
- Mécanique industrielle
- Contrôle et automatisation
- Service d'urgence 24 heures

11, 4^e rue Est, C.P. 103, Saint-François (Qc) G0R 3A0

(418) 248-8585 (418) 266-1309 (418) 575-9933 1-877-582-6124



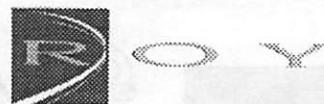
Boulet
Encans Boulet inc.

ALFRED BOULET

564, ch. Riv.-Sud, Saint-François, Montmagny G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7086 Fax: (418) 259-2610
Pierre Boulet, encanteur
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

*Notre distinction,
votre satisfaction!*



PRODUITS MÉTALLIQUES ROY Inc.

52, boul. Morigeau
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

**FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE**

Remerciements pour le Bazar

Nous tenons à faire un rappel sur notre Bazar tenu le 17 novembre dernier. L'activité fut un succès grâce à nos Fermières dévouées, aux artisans présents et à la population qui est venue nous encourager en grand nombre.

Merci à tous et à nos généreux commanditaires
Caisse Populaire Desjardins de la Rivière du Sud
S.C.A. de la Rivière du Sud

Pharmacie Pierre Martin
Philius Blais, par Jacques Blais
Restaurant l'Arrêt-Stop
Raynald Fiset «Gailuron»
Boucherie Richard Morin
Centre des Loisirs de St-François
Construction G.P. Martineau
Coop I.G.A. Montmagny
Assurance Fontaine Lemay

Nous aimerions dire merci au personnel municipal et à celui du Centre des Loisirs pour leur grande disponibilité au cours de l'année pour notre Cercle des Fermières.

Résultats de la loterie provinciale

Quelques mots sur la vente des billets de la loterie provinciale des Cercles des Fermières du Québec. Nous avons vendu 450 billets qui ont permis à 4 personnes d'obtenir un billet gratuit. 6 personnes ont gagné \$2,00.

Quelques-uns ont été plus chanceux

Patrick Laliberté, \$10,00
Marie Boulet, \$5,00
Laurence Hallé, \$5,00
Gérard Garant, \$5,00

Merci à ceux qui nous ont encouragés lors de la vente des billets.

À la suite de la demande de nos Fermières, un cours de tissage pour débutantes a eu lieu durant cinq semaines. Le cours fut très intéressant et apprécié des 11 apprentis. Merci à nos deux professeurs: Mme Julienne Corriveau et Mme Yvette Lamonde.

Nous souhaitons une Bonne et Heureuse Année à tous.

Veuillez prendre note qu'il n'y aura pas de réunion en janvier. Nous vous attendons le mercredi 12 février à 19h45.

Merci et à bientôt!

Mme Doris Garant

Cours de Danse Country

En ligne et de partenaire
Pour Enfants Adolescents Adultes

Centre des Loisirs à Saint-François
Tous les mardis du 14 janvier au 29 avril
De 19h00 à 20h30

Information et Inscription
Linda Sansoucy 246-3319





BOUCHERIE

Richard Morin

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest
Saint-François, G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7783

- Poulets BBQ cuits sur place
- Farine «Monarch»
- Produits exclusifs...

SPÉCIAUX EN MAGASIN TOUTES LES SEMAINES

Les Équipements de Ferme

Jean-Paul Bonneau, prop.

Vente & Service

918, Boul. St-François O.
Saint-François, G0R 3A0
Tél.: 418-259-7289

Conseils aux automobilistes en cas de tempête

À l'occasion d'une tempête, il faut éviter de prendre la route à moins que ce ne soit vraiment nécessaire. Les automobilistes prudents s'assurent de plus que leur réservoir à essence est toujours rempli au moins à la moitié et que leur véhicule est muni d'une petite trousse de secours comportant les éléments indispensables pour se réchauffer et pour demeurer bien visibles en cas de panne ou d'accident. De plus, même si ce n'est que pour parcourir une courte distance, vous devez nettoyer toutes les surfaces vitrées de votre véhicule. La visibilité en sera ainsi améliorée.

C'était une chronique de Communication-Québec en
Chaudière-Appalaches.

Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



Une équipe dynamique et professionnelle à l'image et à l'écoute des gens d'ici.

Des services personnalisés entièrement offerts en région, de tout premier contact jusqu'au règlement d'un sinistre



Richard Galibois, agent
259-7405

ASSURANCE

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie



Cyber Cat inc.

Les spécialistes en catalogues électroniques sur Internet

www.cybercat.qc.ca

téléphone: (418) 259-2616



Tél.: 418-259-7710
Fax: 418-259-7725

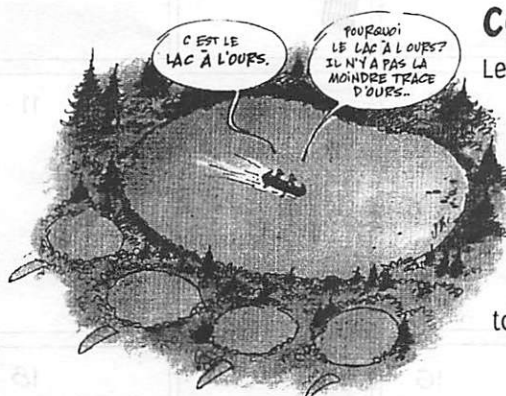
Saint-François (B.P. Moriveau)
Montmagny, Québec
GOR 2G0

LES DÉBROUILLARDS

Le scepticisme avec Harry Potter

(Agence Science-Presse) - La vague Harry Potter n'en finit plus de faire des émules, chez les jeunes et les moins jeunes. C'est pourquoi le physicien français Henri Broch a écrit à son tour un petit traité de sorcellerie... qui démontre que le paranormal n'existe pas! Ce professeur de zététique et fervent défenseur de la pensée

rationnelle connaît même, avec son ouvrage, *Devenez sorcier, devenez savant*, un véritable succès de librairie. Lévitiation, cuillères tordues à distance et autres phénomènes paranormaux sont analysés sous l'angle de la physique. *Devenez sorcier, devenez savant*, par Henri Broch et Georges Charpak, Éditions Odile Jacob: <http://www.odilejacob.fr/maincat.asp?Idlivre=1647>



Comment les lacs et les rivières se forment-ils ?

Les lacs et les rivières sont formés par l'accumulation d'eau de pluie dans les crevasses, les bassins et autres cavités dans le sol. Ces cavités ont été formées par le mouvement des glaciers, les glissements de terrain et, parfois, par la chute d'une météorite. L'eau des lacs s'accumule puis s'écoule vers la mer en empruntant des ruisseaux, des rivières et des fleuves, ou en s'infiltrant dans le sol. Ensuite, sous l'action de la chaleur du soleil, une partie de cette eau s'évapore, s'élève dans l'atmosphère et forme des nuages. Quand les gouttelettes d'eau sont trop grosses, elles tombent au sol en pluie... et le cycle continue !

Pourquoi, sur les photos, on a parfois les yeux rouges ?

Lorsqu'on photographie une personne avec un «flash», une lumière intense pénètre jusque dans le fond de ses yeux. Comme le fond de l'œil est rouge – à cause des vaisseaux sanguins – le sujet photographié a l'air d'avoir les yeux rouges.

Voici quelques trucs pour éviter ce désagrément:

Place-toi près de ton sujet. Plus tu es proche, moins il risque d'avoir les yeux rouges.

Si possible, oriente ton «flash» vers le plafond pour que la lumière n'atteigne pas directement les yeux de ton sujet.

Si ton appareil-photo est muni d'un dispositif «anti yeux rouges», utilise-le. Celui-ci envoie des éclairs lumineux qui éblouissent le sujet, avant que le «flash» ne se déclenche. Résultat: les pupilles du sujet rétrécissent, ce qui laisse moins voir le fond de l'œil.



Illustrations : Jacques Goldstyn

Grenouille.com



Neartica

Tu aimerais connaître le nom des plantes et des animaux ? En un clic de souris, Neartica cherche pour toi. <http://www.neartica.com>

Voir les baleines en direct

Pour en savoir plus sur ces gros mammifères marins. Un site ENORMEMENT intéressant! <http://www.baleinesendirect.net>

Bonne Année à tous les Débrouillards!

Centre d'élevage de perroquets

Un site sur les perroquets... haut en couleurs qui t'expliquera tout sur l'élevage des perroquets nés en captivité et sur les espèces en liberté. <http://www.perroquet.com>

Guide de jeux

Découvrez le guide des jeux électroniques de l'émission Branchez-vous! <http://jouez.branchez-vous.com/>

Kid city

Tu rêves du jour où tu auras ton propre appartement? Pouvoir organiser tes sorties à ta guise ? Voici un univers qui va te plaire. <http://www.kidcity.be/>

Survie en forêt

Consulte ce site consacré à la survie en forêt et au plein air. <http://pomm.com/survie/>

C'est l'heure

Voici un site pour connaître l'heure juste partout dans le monde. <http://www.timeanddate.com/worldclock/full.html>

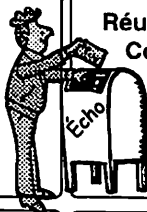
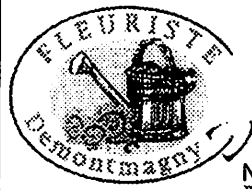
Dégueulasse!

Savais-tu qu'il faut 30 minutes au gaz pour circuler dans ton intestin puis s'échapper de ton corps ? Dégueulasse (yucky en anglais) mais drôlement instructif! <http://yucky.kids.discovery.com/>



2 JANVIER 0 0 3

AU FIL DES JOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1 JOUR DE L'AN! <i>Bonne et Heureuse Année 2003!</i>	2	3 	4
5	6 FÊTE DES ROIS 	7	8	9	10 	11
12 	13 Réunion du Conseil Tombée du journal	14	15	16	17 	18
19	20	21  Réunion du Comité d'embellissement	22 DÉBUT COLLECTE SÉLECTIVE	23	24 Assemblée générale spéciale des loisirs Recyclage BAC BLEU Seulement 	25
26	27	28	29	30	31 	
	 <i>Fleuriste Demontmagny Inc.</i> NOUVELLE ADRESSE → Monique Gaudreau, propriétaire 310, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C8 ✿ FLEURISTE ✿ BOUTIQUE DÉCORATION ✿ SERRES ET CULTURE-JARDIN 248-0117 / 1-800-463-0117					

*Chers(ères) amis(es), nous
voilà déjà rendus à l'orée
d'une nouvelle année.
Voici une brève récapitulation
des principaux dossiers qui
ont été traités en 2002.
Allons-y de façon
chronologique:*

Le dossier de l'eau potable

La municipalité a été ciblée par le ministère de l'Environnement comme faisant partie des municipalités qui éprouvent des difficultés avec la qualité de leur eau potable. À partir de ce moment, la municipalité n'a eu d'autres choix que de s'inscrire au programme «Infrastructures-Québec» afin de régulariser sa situation. Ledit programme finance le coût d'amélioration de l'eau potable dans une proportion de 50 %.

Les municipalités de Berthier-sur-Mer et de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud éprouvaient eux aussi des problèmes avec leur eau potable. Aussi, se sont-elles intégrées à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Les travaux de recherche en eau potable sont complétés dans les trois (3) municipalités. Saint-François et Saint-Pierre ont trouvé de l'eau, mais la qualité était douteuse et le débit insuffisant pour ce qui est de Saint-Pierre. Berthier, eux, ont trouvé une source souterraine qui devrait répondre à leurs besoins. Donc, maintenant, il faut exclure Berthier du projet de construction d'une usine de filtration. Restent Saint-Pierre et Saint-François. Saint-François est prêt pour la construction d'une usine de filtration, car il n'y a pas d'autres alternatives. Saint-Pierre, actuellement, fait l'essai d'un petit système de filtration. Est-ce que ce sera suffisant? On est dans l'attente de leurs résultats. Bref, le dossier chemine et va représenter le plus important dossier à mener à terme pour l'année 2003.

La restauration de la grande salle des Loisirs

La grande salle des Loisirs St-François s'est refait une beauté. Maintenant, elle est plus accueillante et chaleureuse. Elle est plus adaptée aux exigences des années 2000. Cette restauration a coûté 28 000,00\$.

Règlement d'emprunt pour honoraires professionnels de 384 337,00\$

Pour payer les puisatiers et les ingénieurs, la municipalité a dû effectuer un règlement d'emprunt de l'ordre de 384 337,00\$. Ce montant est réparti entre les trois (3) municipalités de la façon suivante:

Berthier	147 774,00\$	(38,45%)
Saint-Pierre	117 917,00\$	(30,68%)
Saint-François	118 646,00\$	(30,87%)

Amélioration du site institutionnel

Un autre dossier qui a été mené rondement en 2002 est l'aménagement du site institutionnel. La première phase est complétée (amélioration de l'égouttement, enfouissement des fils électriques et pose de bordures). Au printemps 2003, la deuxième phase sera entreprise. Je n'entre pas dans les détails car tout ça a déjà été dit préalablement dans le journal local *L'Écho de Saint-François*. La municipalité va réaliser ce projet à son rythme, c'est-à-dire selon les disponibilités de son budget.

La collecte sélective

Des bacs roulants de 360 litres ont été livrés à la population en avril 2002. Les bacs verts à déchets sont utilisés depuis octobre 2002. La collecte des matières recyclables, après trois reports, va débiter en janvier 2003 lorsque le centre de tri à Montmagny sera prêt à nous accueillir.

Monsieur le Maire Dumas quitte

Monsieur Jacques Dumas quitte son poste de maire avant la fin de son mandat. Dans de telles circonstances, quand l'élection municipale est prévue dans moins de douze (12) mois, les Conseillers peuvent élire un maire entre eux pour terminer le mandat de celui qui quitte. Cela a été fait au mois de mai et c'est moi qui ai été nommé par les autres membres du Conseil.

Nouvelle salle du Conseil

Un nouveau local a été aménagé à la Maison de la Paroisse pour servir de salle du Conseil municipal, depuis juillet 2002. C'est plus fonctionnel et d'autres organismes peuvent l'utiliser.

Renouvellement des assurances générales

La municipalité a renouvelé ses assurances générales. Le coût a fait un bond prodigieux. En 2001, la municipalité a payé 24 195,00\$. Pour 2002-2003, il en coûte 47 201,00\$.

Réfection de trois (3) tronçons de chemin

La municipalité avait pris un peu de retard dans sa cédule de réfection des chemins. Aussi, cette année, elle s'est occupée de faire asphalté deux tronçons sur le chemin Montée les Prairies et de poser de l'asphalte recyclée sur le chemin de l'Aqueduc. Le tout a coûté environ 109 000,00\$. Par contre, la municipalité compte recevoir une aide gouvernementale de l'ordre de 35 000,00\$.

Élections municipales du 3 novembre 2002

Il y a eu des élections municipales le 3 novembre dernier.

Je remercie la population de m'avoir élu en tant que maire de la municipalité et je profite de l'occasion pour féliciter messieurs François Létourneau et Rénald Roy, et le conseiller réélu monsieur Auguste Boulet. Je remercie également madame Mariette Pelletier pour son apport à la municipalité pendant son mandat.

Bref, 2002 n'a pas été une année banale. Elle a très bien été remplie. L'année 2003 s'annonce bien. La récupération des matières recyclables va débiter pour de bon. Le dossier de l'amélioration de l'eau potable sera sans contredit le dossier le plus important. La municipalité ayant été ciblée par le gouvernement doit absolument respecter la nouvelle réglementation sur l'eau potable qui est entrée en force au mois de juin 2001. De toute façon, à chaque nouvelle étape, la population pourra suivre le développement du dossier par l'entremise du journal local *L'Écho de Saint-François*.

En terminant, je m'empresse de transmettre mes meilleurs vœux aux employés municipaux, aux conseillers, aux bénévoles dans les différents organismes et à toute la population de Saint-François.

Que l'année 2003 vous apporte Santé, Paix et Prospérité.

Votre maire

Norbert Morin

**PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTE DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 2 décembre 2002, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Norbert Morin, maire, messieurs Yves Laflamme, François Létourneau, Rénald Roy, Auguste Boulet, Pierre Jean et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Norbert Morin, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU
LUNDI 11 NOVEMBRE 2002 AINSI QUE CELUI DE LA SÉANCE
AJOURNÉE DU 25 NOVEMBRE 2002**

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 11 novembre 2002 ainsi que celui de la séance ajournée du 25 novembre 2002 ayant été remises à chacun des membres du Conseil, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme
APPUYÉ par monsieur François Létourneau
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 11 novembre 2002 ainsi que celui de la séance ajournée du 25 novembre 2002 soient acceptés tels que déposés.

ACCEPTATION DES COMPTES DE DÉCEMBRE 2002

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean
APPUYÉ par monsieur François Létourneau
ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer
les comptes suivants:

Soc. Can. Postes, achat 200 timbres	110,42
BPR Groupe-Conseil, honoraires professionnels:	
Berthier-sur-Mer	46 532,55
Saint-Pierre	30 404,04
Saint-François	37 643,26
	114 579,85

Mun. St-François, remb. fonds roulement	13 190,73
Ferme Ledzep, remb. bac vert	32,00
Ass. touristique Chaudière-Appalaches, renouvellement de l'adhésion 2003	276,06
Claude Morin, remb. frais déplacement	74,40
Telus, service bureau, garage, Internet, incendie	414,76
René Samson, entrée électrique souterraine (Site).	9 104,00
Soc. conservation Patrimoine, contribution municipale	1 500,00
Comité embellissement, remb. facture	47,42
Ministre Revenu Québec, remise novembre 2002	4 345,63
Revenu Canada, remise novembre 2002	2 689,97
Régie Inter Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges nov.	1 004,49
Les Concassés du Cap, enlèvement vidanges diff. due octobre 2002.	2 251,79
CARRA, remise novembre 2002	258,70
La Fabrique, loyer décembre 2002	166,67
Aréo-Feu, test appareil respiratoire	717,07
Bo-Mont, propane vapeur (voirie)	21,63
Breton Métal, fer équipement	309,54
Bureautique Côte Sud	
Fournitures de bureau	286,95
Contrat service photocopieur, papeterie	180,95
Cégep La Pocatière,	
frais inscription cours Mesures de sécurité (pompiers)	844,28
Claude Morin, remb. frais déplacement	112,20
Clôture Alpha,	
fourniture et installation clôtures et barrières au Garage	4 716,03
Construction BML, enrobé bitumineux	728,51
Desjardins Sécurité financière, ass. collective déc. 02.	1 668,07
Épicerie Morigeau, fournitures pompiers.	85,44
Équipement d'incendie Rive-Sud,	
achat extincteurs, pièces et recharger extincteurs en place	690,27
Équipements Sigma inc., pièces électroniques	339,55
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement	86,70
Fortin Sécurité Médic, gants	61,68
Hewitt, entretien préventif	724,72

Hydro-Québec, électricité	
Usine d'épuration	1717,80
Maison de la Paroisse	660,97
Bi-énergie M. Paroisse	42,36
Concierge	157,33
Pavillon Bédard	18,58
Enseigne	40,48
Caserne incendie	176,86
Garage	331,13
Station pompage Moriveau	184,04
Parc Moriveau	47,67
Usine chloration	306,77
	3 683,99
Jocelyne Noël, entretien bureau novembre 2002	80,00
John Meunier, chlore libre et total	352,50
Laboratoire Environnement, analyse eau, eaux usées	523,36
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes	97,20
Les Automobiles Chabot	
Inspection camion Inter	103,52
Pièce camion International	204,01
Pièces camion Ford 10 roues	199,46
Réparation souffleur	193,24
	700,23
Les Commerçants de la Chaudière inc., envoi Dicom	35,14
Les Éditions Juridiques FD, mise à jour Code municipal	48,15
Les Entreprises Lévisiennes, asphalte voirie et Site	1 198,79
Les Huiles Desroches, huile fournaise et diesel:	
M. Paroisse	1865,96
Garage	280,01
Diesel	3180,54
	5 326,51
Les Produits ind. Jean-Paul Côté, chlore	719,59
Levasseur, essais de pompage	449,75
Mack Ste-Foy, pièce camion Mack	86,75
Mario Gaumond, pièces machinerie	179,05
Martin Simard Transport, 43 voyages neige	943,22
Microplus Côte Sud	
Honoraires technicien (enlever virus ordinateur)	140,12
Achat batterie secours	174,76
	314,88
MRC de Montmagny:	
Entente intermunicipale	5761,66
Contribution VVAP	2500,00
Étiquettes rôle d'évaluation	4,31
	8 265,97

Novicom, achat radio voirie	608,43
Pagenet, location téléavertisseurs.	314,19
Pétrole Montmagny, matériel ass. eaux	45,44
Philiass Blais & Fils:	
Transport de neige	194,07
Location compresseur.	161,04..... 355,11
Pièce d'auto GGM, pièces équipement	269,18
Plamondon Camquip, lame.	1 833,50
Pneus André Ouellet	
Réparation pneu souffleur.	188,07
Valves souffleur	55,22..... 243,29
Praxair	
Électrodes	75,73
Location bouteilles.	207,05..... 282,78
Propane GRG, propane caserne incendie.	211,30
Samson & Frères inc., forages exploratoires projet eau potable	
Berthier-sur-Mer.	8975,89
Saint-Pierre	50100,98 59 076,87
Scaphandre Autonome, plein d'air.	23,00
Soc. Coop. Agr. Riv.-sud, matériel divers	
Entretien voirie.	457,98
Service incendie.	244,43
Embellissement (ampoules sapins)	116,79
Site institutionnel	27,61
Aqueduc.	84,00
M. Paroisse	163,09 1 093,90
Soc. de l'Ass. automobile,	
immatriculation souffleur et motoneige	393,00
Stereo Plus Léonard Chabot, carte Telus (cellulaire)	28,76
Techno-lampes inc., pièces équipements	440,95
Telus Mobilité, service cellulaire.	40,21
Telus, déplacement réseau Site institutionnel	4 447,72
Unibéton, sable et sel	1751,98
Usinaction, réparation pièce voirie	232,93
Wilson & Lafleur, mise à jour code.	48,15
TOTAL:	256 366,25

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

AUTORISATION À PAYER LES COMPTES DE DÉCEMBRE

Le bureau municipal étant fermé pendant la période des Fêtes et l'année financière se terminant le 31 décembre 2002, le secrétaire demande l'autorisation de payer les comptes de décembre aux fournisseurs avant la fin de l'année 2002. Ces comptes seront présentés au Conseil à la séance régulière qui aura lieu le 13 janvier 2003, et non pas le 6 janvier 2003, puisque le 7 mars 1994 la municipalité a passé un règlement (No 131-1994) qui décrète que la session régulière prévue le premier lundi du mois de janvier est déplacée au deuxième lundi du même mois afin d'accorder plus de temps au personnel administratif en vue de la préparation de la séance régulière.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le secrétaire-trésorier à payer les comptes du mois de décembre 2002 immédiatement avant la fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes;

QUE ces comptes payés soient présentés à la séance régulière du 13 janvier 2003.

AVIS DE MOTION POUR DÉCRÉTER LES TAUX DE TAXES

Suite à l'adoption du budget 2003, la municipalité devra décréter par règlement les taux et l'imposition des taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation des divers services municipaux pour les fins du financement du budget. À cet effet, un avis de motion est présenté.

ATTENDU QUE les taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation de services municipaux prévus au budget 2003 doivent être imposés par règlement;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean

APPUYÉ par monsieur François Létourneau

ET RÉSOLU QU'un avis de motion est présenté à l'effet que, lors d'une prochaine session du Conseil municipal, un règlement sera présenté décrétant les taux et l'imposition des taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation des divers services municipaux pour les fins du financement du budget prévu pour l'exercice financier 2003.

DÉTERMINATION DU TAUX D'INTÉRÊT POUR ARRÉRAGES DE TAXES

En 2001 et en 2002, le taux d'intérêt pour arrérages de taxes était de l'ordre de 12 %. Qu'est-ce que le Conseil décide pour 2003?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le taux chargé aux contribuables qui n'ont pas acquitté leurs comptes de taxes dans les délais prescrits sera de l'ordre de 12% pour l'année 2003.

POLITIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes de taxes en arrérage ont tendance à augmenter ces dernières années. Pourtant, la municipalité offre la possibilité de payer ses taxes en six (6) versements justement dans le but d'aider le contribuable.

Lorsqu'il y a arrérage dans le paiement des taxes, il y a des intérêts qui courent. Le taux est déterminé en début d'année et est de 12%. Comme le Conseil municipal trouve le secrétaire-trésorier trop souple vis-à-vis des contribuables qui sont en arrérage de taxes, voici ce que le Conseil municipal va exiger du secrétaire-trésorier:

«À partir de 2003, le secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud va devoir absolument recueillir les intérêts sur les arrérages de taxes. Par la suite, le secrétaire-trésorier aura l'obligation d'envoyer les comptes non-payés au 31 décembre de l'année en cours à la Cour municipale de Montmagny.»

CONSIDÉRANT QUE les comptes de taxes en arrérage ont tendance à augmenter depuis quelques années;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal trouve le secrétaire-trésorier trop souple vis-à-vis les contribuables qui ont des arrérages de taxes;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU que le Conseil municipal va exiger ceci, de la part du secrétaire-trésorier, à partir de 2003:

«Le secrétaire-trésorier va devoir absolument recueillir les intérêts sur les arrérages de taxes. Par la suite, s'il n'y a aucune entente avec le principal intéressé, le secrétaire aura l'obligation d'envoyer les comptes non payés au 31 décembre de l'année en cours, à la Cour municipale de Montmagny.»

INSPECTEUR MUNICIPAL

Monsieur Nicolas Pilote est inspecteur intermunicipale. Il travaille pour quelques municipalités de la MRC de Montmagny dont Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. La MRC de Montmagny aimerait que la municipalité passe une résolution pour renouveler l'entente de service avec monsieur Pilote.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Pierre Jean

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud renouvelle l'entente avec la MRC de Montmagny concernant le service d'inspection et désigne monsieur Nicolas Pilote pour occuper cette fonction en 2003.

COÛT 2003 POUR LES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC (À TITRE INFORMATIF)

Le montant estimatif de la facture indiquée est déterminé à partir des données de richesse foncière du rapport financier 2001.

Population 2002	RFU-2000	Facture 2000	RFU-2001	Facture estimée 2003
1 609	66 994,344\$	120 590\$	72 824 257\$	131 084\$

COLLECTE SÉLECTIVE RETARDÉE

La collecte sélective est encore une fois retardée. Le Centre de tri n'est pas prêt à nous accueillir, comme il avait été prévu, le 29 novembre prochain. Cette fois-ci, le tout est retardé en janvier 2003. D'ailleurs, à ce sujet, la MRC de Montmagny a émis un commu-

niqué qui explique la situation. Ce dernier a été distribué sur tout le territoire de la municipalité. Désolé de ce contretemps et espérons que la date de janvier 2003 sera véridique.

Ceux qui ont ramassé des matières recyclables et qui n'ont plus de place pour les conserver peuvent toujours demander à leurs connaissances s'il reste de la place dans leurs bacs. Sinon, ils peuvent s'en départir en les jetant dans le bac vert et ce, tant et aussi longtemps que la collecte sélective ne sera pas en fonction.

SOLIDARITÉ TRANSPORT

Le projet Solidarité Transport a pour but de solutionner les problèmes de transport des résidents de la MRC de Montmagny. Le projet est financé en majorité par le ministère des Transports, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et la MRC de Montmagny.

Solidarité Transport désire obtenir un partenariat avec la municipalité en acceptant de vendre les billets d'autobus et la carte de membre aux citoyens, à même le bureau municipal.

Le secrétaire remet aux élus une copie où figurent tous les transporteurs éligibles, à quelles conditions et à quels prix?

CONSIDÉRANT QUE le projet «Solidarité Transport» a pour but de solutionner les problèmes de transport des résidents de la MRC de Montmagny;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur François Létourneau

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le partenariat proposé par Solidarité Transport et accepte de vendre des billets d'autobus et des cartes de membre aux citoyens de la municipalité, au bureau municipal situé au 534 chemin St-François Ouest.

HÉBERGEMENT DE RÉSIDENTS EN CAS DE SINISTRES

En cas de sinistre, il est prévu que le centre d'hébergement premier à Saint-François est le Centre des Loisirs. Aussi, dans la conceptualisation du plan de sécurité civile, il serait important de cibler certains lieux où les occupants risquent d'être plus affectés que d'autres si jamais on doit les évacuer. Ces lieux devraient être énumérés par voie de résolution:

- Lys D'or
- École la Francoière
- Villa Gervais

ATTENDU QU'en cas de sinistre, le centre d'hébergement premier à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est «Les Loisirs de St-François de Montmagny inc.»;

ATTENDU QU'il est important, dans la conceptualisation du plan de sécurité civile, de cibler les lieux où les occupants risquent d'être plus touchés que d'autres si jamais on doit les évacuer;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Rénaud Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de cibler les lieux suivants comme devant être traités de façon prioritaire en cas de sinistre:

- Lys D'or
- École la Francoière
- Villa Gervais
- Maison des handicapés dans la 4e rue Est
- École la Francoière

INTERDICTION DE STATIONNER

La municipalité s'est dotée d'un règlement sur le stationnement. Ce dernier porte le numéro 171-1999.

La municipalité peut interdire de stationner, par voie de résolution, aux endroits qu'elle désigne en autant qu'il y ait une signalisation qui l'indique et que les nouveaux endroits où le stationnement est interdit soient signifiés à la Sûreté du Québec afin qu'elle puisse émettre des billets d'infraction.

Donc, la municipalité veut interdire le stationnement pour des fins sécuritaires aux endroits suivants:

- À l'avant du presbytère actuel
- À l'avant du Pavillon Bédard

Depuis des années, la population est avisée de ne pas stationner devant ces lieux et rien n'y fait. Si jamais l'ambulance ou le camion incendie étaient appelés à se déplacer sur ces lieux, ils auraient de la difficulté à se frayer un chemin. La situation est plus critique depuis que les travaux ont été faits sur le Site institutionnel l'été dernier car la petite rue est encore plus étroite qu'elle ne l'était auparavant.

Donc, la municipalité va afficher des panneaux de signalisation sur les lieux visés (en avant du Pavillon Bédard et en avant du presbytère) et les contrevenants se verront distribuer un billet d'infraction par la Sûreté du Québec.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud s'est dotée d'un règlement relatif au stationnement (No 171-1999);

CONSIDÉRANT QU'il est stipulé aux articles 4 et 5 dudit règlement que la municipalité (pour des chemins sous sa juridiction) a le pouvoir d'interdire le stationnement par un ou des panneaux de signalisation bien en évidence et que le ou les endroits peuvent être spécifiés par résolution;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide ceci:

«Dorénavant, il sera interdit de stationner à l'avant du presbytère actuel situé au 506 chemin St-François Ouest. Il sera également interdit de stationner tout véhicule dans la petite rue au nord du Pavillon Pierre-Laurent Bédard (édifice historique de 6 logements). À cet effet, il y aura un panneau «Défense de stationner» installé pour chacun des deux endroits.»

QU'une copie de cette résolution soit acheminée à la Sûreté du Québec pour qu'elle puisse être saisie de cet ajout au règlement concernant le stationnement. Un croquis illustrant l'endroit leur sera également expédié.

ACHAT D'ÉQUIPEMENT INCENDIE

Le chef-pompier, monsieur Sylvain Lamonde, vient rencontrer le Conseil pour lui soumettre les besoins à venir en équipement pour la brigade incendie:

- Détecteur de gaz ± 2 390,00\$

- Cylindre d'air ± 495,00\$
- Détecteur de chaleur ± 398,00\$

Le Conseil municipal décide d'attendre en 2003 pour faire l'acquisition de l'équipement souhaité par la brigade incendie.

VARIA

- Champs de compétence

Monsieur le Maire attribue des compétences à chacun des conseillers municipaux:

- Monsieur Pierre Jean Budget, urbanisme, industrie et commerce
- Monsieur Auguste Boulet Travaux publics, comité d'embellissement
- Monsieur Yves Laflamme O.M.H. St-François, urbanisme et bibliothèque
- Monsieur Jean-Yves Gosselin Agriculture et sécurité civile
- Monsieur François Létourneau Les Loisirs St-François
- Monsieur Rénald Roy Environnement

- Projet collecte de sapins de Noël

Plusieurs municipalités ont manifesté leur intérêt à la mise en place d'une collecte de sapins de Noël pour janvier 2003. La MRC de Montmagny veut mettre en place cette collecte.

La Municipalité de Saint-François est intéressée à en faire partie mais elle veut savoir combien il va en coûter, à peu près, avant de s'engager de façon officielle.

- Rapport MRC

Monsieur le Maire, à titre informatif, rappelle que la quote-part de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud s'élève à 67 172,00\$ en 2003. En 2002, la municipalité a versé à la MRC de Montmagny une quote-part de 67 777,00\$. Donc, il y a une légère diminution de 605,00\$.

- Soirée pour les jeunes

Des parents ont organisé une soirée pour les jeunes au mois de novembre. Il y a eu 62 participants dont à peu près 50 étaient de Saint-François. Le succès étant là, les parents responsables annoncent qu'ils aimeraient en tenir une par mois si l'intérêt persiste. Le Conseil municipal est d'accord en autant qu'il y ait un bon encadrement de la part des parents.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
 APPUYÉ par monsieur Pierre Jean
 ET RÉSOLU QUE la séance soit levée.

La séance se termine à vingt et une heures et cinquante-cinq minutes.

Adopté à l'unanimité

Norbert Morin, Maire

Yves Laflamme, secrétaire-trésorie

MUNICIPALITE ST-FRANCOIS-DE-LA-RIVIERE-DU-SUD

BUDGET 2003

	BUDGET 2002	BUDGET 2003	ECART
REVENUS	\$	\$	\$
Taxe foncière générale à .755	540 595	552 954	12 359
Police à .185	132 464	135 492	3 028
Voirie à .25	179 005	183 097	4 092
TVQ Bouchard à .03	21 480	21 971	491
Protection incendie	34 840	34 037	-803
Assainissement opération	45 336	48 189	2 853
Assainissement AIDA	45 089	52 791	7 702
Assainissement PADEM	45 802	48 702	2 900
Service aqueduc (190\$)	100 150	100 900	750
Service enlèvement vidanges (55,50\$)	36 000	36 000	0
Collecte sélective (55.50)		32 360	32 360
Bacs	41 280	25 708	- 15 572
Eclairage public (30\$)	10 845	10 860	15
Ramassage neige (75\$)	9 000	9 000	0
Compensation Ecole	4 500	4 950	450
TGE Fonds spécial	16 527	16 500	- 27
Terres publiques		1 110	1 110
Diversification des revenus		10 800	10 800
Services rendus aux organismes	4 700	4 700	0
Maison Paroisse, loyers	9 535	9 850	315
Pavillon Bédard, loyers	16 440	16 800	360
Location équipement divers	4 000	3 000	- 1 000
Location équipement bureau	1 000		- 1 000
Raccordement réseau d'aqueduc	1 000	1 000	0
Photocopies, fax	100	100	0
Vente matériel	1 000	1 000	0
Location Chalet Club VTT	500	500	0

Permis municipaux	2 000	2 000	0
Droit de mutation	5 000	5 000	0
Amendes et pénalités	2 000	2 000	0
Intérêts arrérage de taxes	1 000	1 000	0
Ristourne	3 000	1 000	- 2 000
Intérêts sur placement	4 000	6 000	2 000
Journal L'Echo (remb. frais poste)	750	750	0
Autres	500	500	0
Contrat déneigement route 228	13 435	13 435	0
Compensation voirie	78 831	78 831	0
Loisirs et Culture	14 000	1 200	- 12 800
Subvention assainissement des eaux	134 000	134 000	0
Appropriation de surplus		50 000	50 000
TOTAL DES REVENUS	1 559 704	1 658 087	98 383

DEPENSES

ADMINISTRATION

Administration	107 374	123 657	16 283
Quote-part MRC-Législation	4 273	4 472	199
Cour municipale coût fixe	900	900	0
Cour municipale coûts variables	500	500	0
Frais de poste	3 500	3 800	300
Téléphone bureau	3 300	3 300	0
Publicité-information	900	900	0
Frais de congrès	550	500	-50
Sociaux communautaire	6 000	7 900	1 900
Service architecte	1 000	1 000	0
Service arpenteur	2 000	1 000	-1 000
Service juridique	2 000	4 000	2 000
Vérification	3 300	3 800	500
Contrat service informatique	2 831	3 035	204
Traitement des données	250	250	0
Evaluation et mutations	200	200	0

Formation & perfectionnement	1 000	1 000	0
Mise à jour codes municipaux	600	200	400
Assurances feu, responsabilité...	17 700	31 040	13 340
Réception	600		600
Cotisations, abonnements	0	1 200	1 200
Entretien photocopieur	800	1 000	200
Equipement bureau (informatique)	3 000	1 500	- 1 500
Fourniture bureau	4 600	4 100	- 500
Contribution journal L'Echo	5 000	6 200	1 200
Commission Transport	100	110	10
Remb. taxes années antérieures	1 000	1 000	0
Entretien Maison Paroisse	20 500	18 000	- 2 500
Entretien Pavillon Bédard	3 300	1 400	- 1 900
Entretien Annexe M. Paroisse	250	250	0
Entretien Atelier	100	100	0
Enseigne Quatre-chemins	300	450	150
Parc Morigeau	300	300	0
Circuit d'interprétation	30 000	34 000	4 000
Rémunération officiers d'élection	1 200	1 700	500
Publicité-information	300	300	0
Fourniture bureau élection	500	500	0
Quote-part MRC évaluation	32 035	30 932	- 1 103
TOTAL:	262 063	294 496	32 433
SÉCURITÉ PUBLIQUE			
Service Sûreté du Québec	120 590	131 084	10 494
Administration	16 400	17 050	650
Téléphone, cellulaire	600	600	0
Radio	1 500	1 000	-500
Téléavertisseur	4 000	4 000	0
Frais de formation	4 000	4 000	0
Immatriculation des camions	1 250	1 250	0
Location équipement incendie	3 000	3 000	0

Entretien équipements-véhicules	3 000	3 000	0
Entretien Caserne incendie	1 000	1 000	0
Essence & diesel	1 000	1 000	0
Chauffage Caserne incendie	3 000	3 000	0
Matériel divers	2 900	2 800	- 100
Vêtements, chaussures etc...	500	500	0
Electricité Caserne incendie	1 000	1 000	0
Atelier Mécanique	1 570	1 520	-50
Extincteurs		200	200
Quote-part MRC-Sécurité Publique	2 114	1 710	- 404
TOTAL:	167 424	177 714	10 290

TRANSPORT (VOIRIE)

Administration	79 770	85 400	5 630
Service scientifique et génie	2 000	2 000	0
Immatriculation véhicules	3 250	3 000	- 250
Registre exploitants véhicules lourds	110	110	0
Fauchage des chemins	2 000	3 000	1 000
Location machinerie	10 000	6 000	- 4 000
Signalisation (matériel)	3 000	3 000	0
Entretien chemins, rues, ponceaux	8 000	25 718	17 718
Entretien réparation machinerie	38 800	14 800	- 24 000
Trottoirs	1 000	1 000	0
Lignage de rue	3 000	4 000	1 000
Gravier, sable, ciment	5 000	5 000	0
Asphalte	20 000	10 000	- 10 000
Essence machinerie	4 500	4 500	0
Pièces et accessoires	7 000	8 000	1 000
Atelier mécanique	20 205	20 625	420
Signalisation	1 230	1 180	- 50
TOTAL VOIRIE:	208 865	197 333	-11 532

TRANSPORT (DÉNEIGEMENT)

Administration	68 895	74 800	5 905
----------------	--------	--------	-------

Téléphone Garage	1 800	1 600	- 200
Radios	500	500	0
Immatriculation véhicules	2 500	2 700	200
Service location-nettoyage salopettes	1 000	1 000	0
Sani mobile	150	150	0
Location bélier mécanique	7 000	3 500	- 3 500
Location machinerie	500	500	0
Entretien, réparation véhicules	28 500	24 500	- 4 000
Entretien Garage	2 000	2 000	0
Sable et sel	15 000	15 000	0
Essence diesel	30 000	30 000	0
Huile à chauffage	3 000	3 000	0
Pièces et accessoires	4 000	3 000	- 1 000
Lames de charrue	3 500	3 500	0
Vêtements	200	200	0
Electricité Garage	3 000	3 000	0
Trousse premiers soins	50	50	0
Réclamation pour dommages	1 000	1 000	0
Contrat déneigement rue du Rocher-Site	830	1 665	835
Contrat déneigement Entrée Chamberland	670	670	0
Ramassage neige (secteur village)	8 000	8 000	0
TOTAL DÉNEIGEMENT:	182 095	180 335	- 1 760
Eclairage public (Hydro-Québec)	6 500	6 600	100
Entretien réseau d'éclairage	2 500	2 000	-500
TOTAL TRANSPORT	399 960	386 268	- 13 692
HYGIÈNE DU MILIEU			
Administration	50 070	45 715	- 4 355
Compteurs d'eau	10 000		- 10 000
Analyses échantillons d'eau	2 000	4 000	2 000
Location machinerie	1 000	2 000	1 000
Entretien réseau aqueduc	3 000	1 000	- 2 000
Borne-fontaine	1 000	1 000	0
Poste de chloration	1 000	500	-500

Barrage-réservoir	200	22 350	22 150
Produit chimique (chlore)	14 000	14 000	0
Pièces et accessoires (aqueduc)	1 000	3 000	2 000
Electricité Poste chloration	3 000	2 500	-500
Assainissement opération (entretien)	7 000	7 000	0
Electricité Ass. eaux	8 500	9 000	500
Location machinerie	250	250	0
Entretien réseau égout	8 000	4 000	- 4 000
Pièces et accessoires (égout)	3 000	1 500	- 1 500
Contrat enlèvement vidanges	31 000	26 500	- 4 500
Collecte sélective		16 850	16 850
Site d'enfouissement	12 054	12 860	806
Bacs récupération	41 280	25 581	- 15 699
Traitement matières recyclables		3 000	3 000
Nouvelle régie		3 750	3 750
Récupération peinture-sapins		1 000	1 000
Gros container garage municipal		1 500	1 500
Boues septiques (Etude)	1 314	1 314	0
TOTAL:	198 668	210 170	11 502

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Honoraires inspecteur municipal	17 285	17 766	481
Mise à jour règlement d'urbanisme	100	100	0
Numérisation matrices	5000	950	- 4 050
Quote-part MRC-urbanisme	29 355	30 058	703
VVAP		2 500	2 500
Divers	2 500	2 500	0
Comité d'embellissement	9 500	10 000	500
TOTAL:	63 740	63 874	134

HLM

Administration	4 430	4 025	- 405
Contribution déficit HLM	9 550	11 108	1 558
TOTAL:	77 720	79 007	1 287

LOISIRS ET CULTURE

Administration	8 075	8 110	35
Support technique		150	150
Entretien Bibliothèque du Rocher	200	150	- 50
Cotisation CRSBP	5 400	5 645	245
Contribution Bibliothèque du Rocher	3 150	3 150	0
Loyer local Bibliothèque	2 000	2 000	0
Contribution Soc. Conservation Patrimoine	1 500	1 500	0
Entretien Chalet (Club VTT)	500	500	0
Divers	5 000	5 100	100
Contribution Loisirs St-François	60 000	61 200	1 200
Remboursement activités loisirs	1 200	1 600	400
TOTAL:	87 025	89 105	2 080

FRAIS DE FINANCEMENT

Intérêts emprunt règ. 160-97	5 937	4 005	- 1 932
Intérêts emprunt règ. 155-97	3 062	2 065	-997
Intérêts emprunt PADEM	90 265	86 984	- 3 281
Intérêts emprunt AIDA	13 477	13 289	- 188
Intérêts emprunt URBANISATION	24 368	18 837	- 5 531
Intérêts honoraires prof.	14 715	14 085	- 630
Intérêts emprunt règ. 117	18 869	12 442	- 6 427
Intérêts pelle rétrocaveuse		900	900
Frais bancaires	50	50	0
TOTAL:	170 743	152 657	- 18 086

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Remboursement en capital			
Capital emprunt règ. 160-97	15 439	16 400	961
Capital emprunt règ. 155-97	7 961	8 500	539
Capital emprunt PADEM	57 226	59 986	2 760
Capital emprunt AIDA	8 374	8 971	597
Capital emprunt URBANISATION	15 996	16 998	1 002

Capital honoraires prof.	9 904	10 345	441
Capital emprunt règ. 117	17 000	22 400	5 400
Capital pelle rétrocaveuse		21 145	21 145
TOTAL :	131 900	164 745	32 845

TRANSFERT À L'ÉTAT ACTIVITÉS INVESTISSEMENT

IMMOBILISATIONS	64 201	103 925	39 724
TOTAL:	64 201	103 925	39 724

GRAND TOTAL DÉPENSES:	1 559 704	1 658 087	98 383
------------------------------	------------------	------------------	---------------

Évaluation imposable total 2003	73 239 000
---------------------------------	------------

Proportion médiane	96%
--------------------	-----

Facteur comparatif	1,04
--------------------	------

Avis d'assemblée générale spéciale

La Corporation des loisirs de St-François tiendra une assemblée générale spéciale le vendredi 24 janvier 2003 à 19h30 au Centre des Loisirs, dans l'ancienne salle du Conseil municipal.

Votre présence est importante. Une invitation spéciale est lancée aux différentes organisations récréatives, sportives et culturelles.

François Létourneau, conseiller municipal

Récupération de sapin de Noël

Du 4 au 12 janvier prochain apprenez votre sapin au Garage municipal, 35, chemin St-François Est.

N'oubliez pas d'enlever toutes les décorations (fils, glaçons, guirlandes, etc.)



90226069
QUÉBEC INC.
Transport général

MARCEL GUIMONT, PROP.

Épandage de pierres à
chaux agricoles

418-243-3408

60, rue Paradis
Saint-Raphaël, Bellechasse G0R 4C0

Weed Man®

ENTRETIEN DE PELOUSE

ESTIMATION GRATUITE
256, chemin St-François O., Saint-François, Qc G0R 3A0
418-259-7700 / Sans frais: 1 800 463-4877

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

**275, Chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0**

Tél.: 418-259-7789
Ligne directe: 1-800-463-8744

Soyez prévoyant pour l'été!

- Déchaumage
- Tonte de pelouse
- Ramassage de feuilles
- Balayage entrée d'asphalte et d'inter-blocs

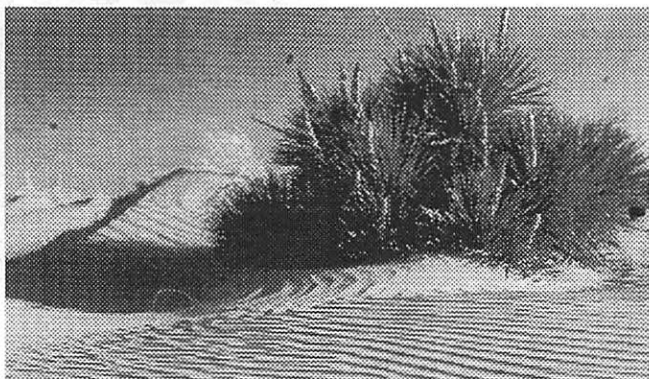
Pour un travail bien fait...un seul nom à retenir:

**DÉNEIGEMENT
ET
ENTRETIEN DE PELOUSE
RÉJEAN BLAIS**

Tél.: 259-2434 Cel.: 241-9196

**CASSE-CROÛTE
CHEZ MIKE**
570, Chemin St-François Ouest
Saint-François
259-2447

La ratification du Protocole de Kyoto Un accomplissement incomparable en environnement



C'est avec grand plaisir que l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et tous ces membres, félicitent le premier ministre Monsieur Jean Chrétien, le ministre de l'environnement Monsieur David Anderson ainsi que le gouvernement du Canada pour l'incomparable accomplissement que représente la ratification du Protocole de Kyoto.

«La réduction des gaz à effet de serre au Canada est absolument nécessaire au point de vue environnemental. Le fait de prendre des mesures pour réduire ces gaz entraînera une diminution des pluies acides et du smog et comporte donc des avantages supplémentaires pour l'environnement et la santé», a déclaré Monsieur André Bélisle, président de l'AQLPA.

La mise en œuvre des mesures pour réduire les gaz à effet de serre encouragera l'émergence de nouvelles technologies, telle la production d'énergie éolienne, qui créeront de l'emploi plus qu'on en réduirait dans l'ensemble des secteurs affectés par ces mesures.

La ratification du Protocole de Kyoto encouragera le progrès, améliorera la qualité de vie, protégera l'environnement et créera de l'emploi.

Le Canada entre maintenant dans une phase cruciale de négociations avec les provinces canadiennes. Celles-ci seront déterminantes pour assurer l'atteinte des objectifs de Kyoto. Nous souhaitons que les provinces développent un esprit de solidarité pour partager équitablement l'effort nécessaire au respect de cet engagement.

Source: André Bélisle, président
AQLPA

O bonsoins

ÉDIFICE DU BUREAU DE POSTE
542, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
259-7728

Votre outil personnel de suivi de santé!

- Allergie à un médicament, à un aliment, à la poussière ou autres?
- Maladie?
- Prise de médicaments prescrits ou non?
- Consommation de produits naturels?
- Réaction à différentes substances ingérées?

Ces éléments d'information pertinents méritent d'être inscrits dans votre carnet «Profil de soins Santé» et aideront tous les professionnels de la santé consultés à mieux vous connaître et mieux vous conseiller.

Demandez-le
à votre pharmacien!



Bonne et Heureuse année

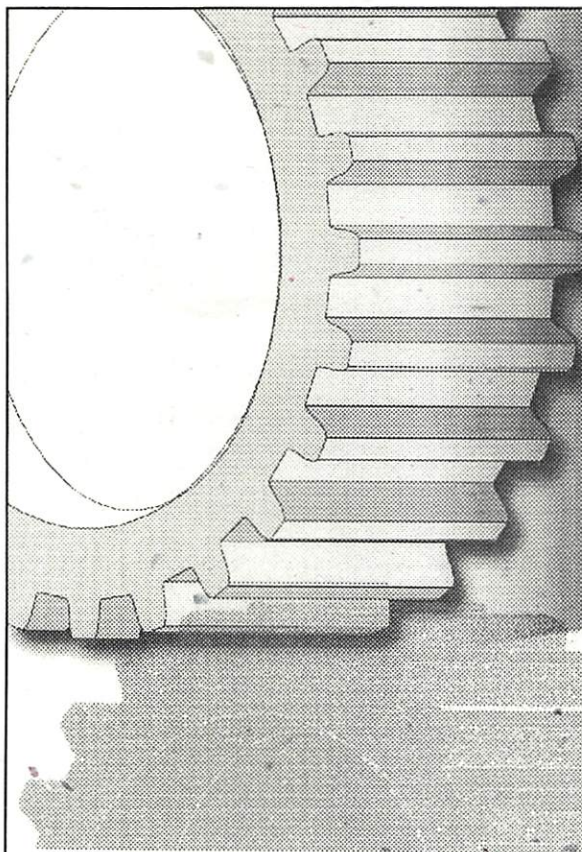


2003

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h
Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE





Pour un REER du tonnerre!

Il existe des trucs tout simples
pour optimiser le rendement
de votre REER.

Le plus petit montant,
s'il est investi tôt et bien,
peut faire une grosse différence.

Préparez-vous à vous reposer.
Faites travailler votre argent!

Foyeux Noël



Desjardins

Caisse populaire
de la Rivière-du-Sud